

L'or des fourmis au Siam

J. Burnay

Citer ce document / Cite this document :

Burnay J. L'or des fourmis au Siam. In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 31, 1931. pp. 212-213;

doi : <https://doi.org/10.3406/befeo.1931.4421>

https://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_1931_num_31_1_4421

Fichier pdf généré le 07/02/2019

pas dénuée de tout intérêt : c'est un exemple de plus de la faveur dont jouissait le culte de Viṣṇu à l'époque du roi Prakāṣadharmā, au règne duquel il ne semble pas téméraire de faire remonter l'exécution du piédestal de Trā-kiēu.

G. CÆDÈS.

L'OR DES FOURMIS AU SIAM.

Dans un passage bien connu des *Histoires* (III, 102), Hérodote rapporte une histoire de fourmis « plus petites que des chiens, mais plus grosses que des renards », que l'on trouvait dans un désert, chez les plus septentrionaux des Indiens, voisins de la ville de Kapastyros et du pays de Paktuīke. Ces fourmis emmagasinaient des sables aurifères dans leurs fourmilières. Au prix de grands risques, tant elles étaient vites et redoutables, les Indiens allaient voler leur or.

Hérodote n'est pas seul à parler de « l'or des fourmis ». Le *Mahābhārata* (II, 52) mentionne certaines populations qui en apportaient en tribut à Yudhiṣṭhira. M. B. Laufer, dans le *T'oung Pao* (série II, vol. IX, pp. 429 et suiv.), a consacré au sujet un important article où l'on trouvera de nombreuses références. Plus récemment, en 1924, M. Francke, dans *Asia Major*, I, 1, pp. 67-76, donnait deux contes du Tibet occidental, où ces étranges insectes jouent un grand rôle.

A ma connaissance du moins, on n'a jamais signalé au Siam aucune histoire où paraisse l'or des fourmis. Il se rencontre cependant dans ce pays un curieux récit (*Khām hāi kan xao krung kǎo*, Bangkok, 2457 EB., pp. 97-98) ⁽¹⁾ où figurent à la fois des insectes, ici des termites (*pluēk*), et un objet en or trouvé dans leur nid, ici la termitière (*chom pluēk*). D'après ce texte, le roi (Prasāt Thong), père et prédécesseur du fameux Phra : Nārai, eut un songe qui lui montra un palais d'or enfoui dans une termitière située dans un certain lieu où il s'était rendu autrefois, avant son avènement. Le lendemain matin, dès son réveil, le roi ordonna de fouiller la termitière où l'on trouva en effet un palais en or à neuf étages, palais en miniature, haut d'un *sōk*. De là serait venu au roi son nom de Prasāt Thong, « palais d'or ».

Dans la forme de cette histoire que l'on vient de rapporter, la seule que je connaisse, il n'est donné aucune explication sur la manière dont l'objet

(1) Traduction siamoise moderne (EB. 2457) d'un manuscrit birman conservé à Rangoon et provenant des archives du Palais, à Mandalay. Cet ouvrage contient des données fournies par une enquête menée par des fonctionnaires birmanes sur des prisonniers de guerre siamois, déportés en Birmanie lors des guerres birmanes qui ont abouti à la chute d'Ayuthya. [On trouve une brève allusion à la légende du roi Prasāt Thong dans la *Recension palié des Annales d'Ayuthya*, BEFEO., XIV, III, p. 24. — G. C.]

en or a été apporté dans la termitière. Il ne s'agit plus ici d'or brut, comme dans Hérodote, ni, du moins explicitement, d'or apporté par les fourmis (respectivement termites). Il est tout de même frappant que les deux éléments essentiels des autres histoires de fourmis qui emmagasinent de l'or dans leurs fourmilières se retrouvent ici sous les formes reconnaissables des termites et de l'objet en or.

Il semble que l'on ne puisse séparer la nouvelle donnée siamoise des données fournies par Hérodote et le *Mahābhārata*. On n'a pas le moyen, pour le moment, de rechercher la filiation de la légende du texte siamois, non plus que d'en déterminer l'aire d'extension et d'en réunir les variantes, s'il y en a. On a voulu seulement signaler la présence, sur un domaine où l'on ne l'avait pas encore relevé à ce qu'il semble, d'un thème folklorique curieux, qui paraît avoir intéressé et embarrassé beaucoup de chercheurs.

J. BURNAY

*Conseiller juriste auprès du Gouvernement siamois,
Correspondant de l'École Française d'Extrême-Orient.*

CONTRIBUTION A UNE MONOGRAPHIE DE L'ILE AUX BUISSONS (HONGAY)

L'Ile aux Buissons, dont le nom évoque seulement une végétation d'arbustes rabougris, semble n'avoir retenu l'attention de ceux qui y ont abordé qu'au point de vue minier, tactique ou commercial.

Dans son *Guide du Tonkin*, Madrolle n'en parle que pour mémoire en citant d'anciennes concessions minières. Il est vrai qu'à ce point de vue, l'Ile aux Buissons se trouve assez pauvre en comparaison de l'immense concession de la Société des Charbonnages du Tonkin. Il n'en reste pas moins vrai que Va-chai a failli devenir le grand port commercial et militaire du Tonkin, et que certains n'ont pas abandonné tout espoir à ce sujet.

Si l'on en croit l'auteur d'un article publié en 1930 dans la *Revue du Pacifique* (1), le Résident général, puis Gouverneur Richaud aurait, en 1889, donné les instructions nécessaires pour que tous les services civils et militaires procédassent à leur installation à l'Ile aux Buissons. Il y aurait même eu commencement d'exécution jusqu'à un contre-ordre venu de Paris sur les instances du propriétaire des Docks de Haiphong. La plupart de ceux qui ont étudié la question d'un port au Tonkin, l'Amiral Courbet, l'Amiral de Beaumont, Jules Ferry et même le Maréchal Lyautey, se seraient prononcés, d'après le même auteur, pour l'Ile aux Buissons.

(1) P.-A. LAPICQUE, *Le port du Golfe du Tonkin*, *Revue du Pacifique*, 1930, p. 511-530.